

# Perspectives en période tempétueuse

Vous êtes en train de lire le premier numéro numérique du BMS, après avoir appris la semaine dernière que la FMH s'était séparée des éditions EMH. Vous vous souvenez certainement aussi du dernier numéro de l'ancienne version, dans lequel le conseil d'administration vous appelait à sauver cette publication par un abonnement ou un don. Cet appel aux dons a également surpris la FMH qui, à ce moment-là, n'était déjà plus représentée au conseil d'administration.

Pour beaucoup, ces informations peuvent paraître surprenantes, voire incompréhensibles. Au nom de la FMH, nous pouvons cependant vous assurer être conscients de la responsabilité qui est la nôtre vis-à-vis de nos membres et de l'avenir du BMS. Nous œuvrons avec énergie à une solution pérenne. Le BMS que vous lisez aujourd'hui est le premier pas dans cette direction. Conçu comme une solution transitoire, il nous permet de remplir nos obligations statutaires et de continuer à vous faire parvenir les informations importantes. Il nous a fallu agir rapidement. Principal organe de publication de la FMH, le BMS offre non seulement une plateforme de communication aux membres et aux organisations affiliées, mais il est aussi un porte-voix en matière de politique professionnelle et relaye la position de la FMH auprès des journalistes et des milieux politiques.

Nous avons prévu une période d'environ six mois pendant laquelle le BMS sera exclusivement disponible en ligne. Vous le recevrez deux fois par mois par voie électronique, mais il pourra aussi être consulté sur notre site internet. Nous continuerons à vous informer en temps utile et saisissons cette phase intermédiaire pour peaufiner notre nouvelle mouture, qui sera axée principalement sur les besoins des médecins.

Cette période tempétueuse, nous ne la traversons pas seulement avec le BMS ; nous la rencontrons aussi sur le front des tarifs. Les délégué-e-s de nos organisations médicales ne ménagent pas leurs efforts pour analyser dans des délais très courts la décision du Conseil fédéral et remarquent, sans grande surprise, que nos mises en garde n'ont pas été suffisamment entendues. Les forfaits déjà approuvés et les forfaits supplémentaires qui doivent encore

être soumis pour approbation comportent de nombreux risques. Une partie d'entre eux sont tout simplement contraires aux dispositions de la loi sur l'assurance-maladie (art. 43, al. 4) et leur introduction signerait l'arrivée d'incitatifs négatifs majeurs, dont les effets seraient immédiats, et de risques marqués pour la sécurité des soins. C'est la conséquence du fait que les sociétés de discipline n'ont pas été suffisamment impliquées dans cette réforme tarifaire capitale, dont personne ne conteste le principe. Pour l'heure, il est important de garder la tête froide et de continuer à défendre avec détermination les intérêts des patientes et des patients qui, en définitive, seraient les premiers pénalisés par des incitatifs négatifs provoquant des pertes de qualité. En étroite collaboration avec vos délégué-e-s tarifaires et les présidentes et présidents des organisations affiliées à la FMH, nous évaluons la forme la plus efficace pour y parvenir avec vous.

La FMH n'est pas la seule à traverser une période tempétueuse. De manière plus générale, nous vivons une période de changement de climat marquée par une dynamique perceptible, que ce soit au sens propre pour notre planète ou au sens figuré dans le contexte sociopolitique. À nous d'en prendre conscience, de ne pas faire l'autruche et de revoir nos positionnements en fonction du contexte et en connaissance de cause, avec les bons instruments. Nous sommes convaincus de continuer à faire valoir nos intérêts au service d'un excellent système de santé reposant sur un socle sûr. Pour ce faire, nous avons besoin du BMS pour communiquer, mais aussi de bonnes conditions pour exercer et de tarifs adéquats, non pas pour notre propre profit, mais pour une prise en charge optimale des patientes et des patients.



**Dre méd. Yvonne Gilli**  
Présidente de la FMH